

Remise des médailles du travail par le Directeur de Cadarache

Mardi 3 juillet 2018, Christian Bonnet, le Directeur du centre CEA de Cadarache, a remis 30 médailles du travail grand or qui correspondent à 40 ans de bons et loyaux services.

Christian Bonnet attache beaucoup d'importance à cette cérémonie : «Cadarache est le plus grand Centre européen de recherche sur les énergies bas-carbone. L'essentiel de sa force réside dans les compétences de ses salariés. Les médaillés du travail ont acquis ces compétences durant leurs nombreuses années de présence dans l'entreprise. C'est sur eux que le CEA sait pouvoir compter afin de garder l'excellence de nos recherches et de préparer les énergies de demain ». Les différents responsables hiérarchiques ont quant à eux remis les autres médailles d'or, vermeil et argent. Ce sont au total plus de 100 salariés qui étaient invités à cette remise de médaille du travail (promotion de juillet 2017 et janvier 2018).

La médaille du Travail a été créée en 1948 pour récompenser l'ancienneté et la qualité des services effectués chez un ou plusieurs employeurs par une personne salariée ou assimilée. Elle symbolise aussi une éthique d'être, comme le stipulait son décret de création « Récompenser l'ancienneté, la qualité des initiatives et les efforts à acquérir une meilleure qualification ».

Aujourd'hui, ce sont environ 300 000 médailles qui sont décernées par an en France.



Les médaillés de la promotion juillet 2017 et janvier 2018 avec le Directeur du CEA Cadarache ©CEA

Contact CEA Cadarache : Guy Brunel, tél. 04 42 25 71 39 ; courriel guy.brunel@cea.fr

cadarache.cea.fr



[@CEACadarache](https://twitter.com/CEACadarache)